

Les Verts de Versoix proposent une

MOTION

pour la mise en oeuvre d'un abonnement TPG interne à Versoix

Le Conseil municipal,

considérant

- la situation géographique particulière de Versoix, seule ville de la couronne périurbaine ne touchant pas la Ville de Genève ;
- le grand nombre de déplacements internes à Versoix;
- la fréquentation du centre sportif de la Bécassière ;
- la nécessité, pour les usagers avec un faible pouvoir d'achat (notamment les jeunes et les aînés) d'utiliser les TPG pour se déplacer à l'intérieur de la commune ;

invite le Conseil administratif à :

1. contacter les TPG afin de d'obtenir la possibilité d'un abonnement interne sur la commune Versoix.
2. étudier la possibilité d'un subventionnement de cet abonnement par la commune.

Exposé des motifs

La motion que nous vous proposons ce soir fait suite à une lettre d'un citoyen dans le Versoix-région, ainsi qu'au débat que la commission UAT a eu à ce sujet.

Nous partons du constat que Versoix a une situation particulière, en tant que pôle urbain, mais séparé du reste de l'agglomération. En bout de ligne V, notre commune comporte plusieurs arrêts dont un, le centre sportif, est particulièrement excentré.

Bien sûr, il existe un abonnement « saut de puce ». Cependant, un jeune qui veut aller de la Pelotière à la Bécassière ou à Ecogia (deux lieux que la commune entend développer à l'avenir) n'y a pas droit, car il y a plus de 3 arrêts officiels et cela lui coûte donc Frs. 5,- l'aller-retour. (2 x Frs. 2,50 pour les jeunes et 2 x Frs. 3,50 pour les adultes).

De même, un-e habitant-e de Montfleury serait bien emprunté-e, par exemple, pour aller faire des courses dans le futur centre commercial de la Scie.

Cette mesure n'est pas parfaite mais elle est raisonnable. Elle permet de ne pas défavoriser les personnes habitant dans les extrémités de la Commune pour leurs déplacements internes.

Enfin, elle encouragera tous les habitants à favoriser les transports publics dans leurs déplacements à l'intérieur de Versoix, nous plaçant ainsi dans une perspective de développement durable, et affirmant notre volonté de garder une dimension conviviale au quotidien de la population.

Chers Collègues, nous sommes convaincus du bon sens de cette mesure en faveur des habitants de Versoix. C'est pourquoi nous vous prions de faire bon accueil à la présente motion.